

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2018
COMPTE-RENDU

Le Conseil municipal s'est réuni le 22 février 2018, à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire. L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour ont été approuvés à l'unanimité.

Compte administratif général Commune 2017

Fonctionnement

Dépenses réelles : 6 807 109 € (+ 1,18 %)

Recettes réelles : 9 238 492 € (+ 1,29 %)

Dépenses d'investissement

Dépenses réelles : 3 235 776 € dont dépenses d'équipement : 2 602 465

Groupe scolaire : 82 003 ; Services administratifs : 55 576 ; Voirie-services techniques : 1 292 326 (voie communale n° 4 route de Bourg-Blanc ; voie communale n°3 ; autres voies urbaines et rurales ; éclairage public ; balayeuse-désherbeuse de voirie ; autres matériels) ; Foncier : 147 403 ; Espaces verts : 91 899 ; Installations sportives : 406 531 (dont solde terrain de football gazon synthétique); Locaux associatifs : 37 840 ; Equipements culturels : 14 398 ; Enfance-Jeunesse : 244 581 (dont extension Maison de l'enfance) ; Patrimoine : 9 927 ; Aménagement urbain : 196 671 (dont îlot Bouguen) ; Environnement : 23 308

Recettes d'investissement

Recettes réelles : 3 303 742 € dont : Subventions : 397 911 ; FCTVA : 783 112 ; Taxe d'aménagement : 70 371 ; Excédent de fonctionnement reporté : 2 049 949 ; Emprunts : 0

Compte administratif annexe Enfance-Jeunesse 2017

Fonctionnement

Dépenses réelles de l'exercice : 1 588 272 €

Recettes réelles de l'exercice : 1 588 272 € (dont subvention d'équilibre du budget général : 425 033 €)

Compte administratif annexe Eau 2017

Fonctionnement

Dépenses réelles de l'exercice : 444 924 €

Recettes réelles de l'exercice : 673 703 €

Investissement

Dépenses réelles de l'exercice : 134 887 €

Recettes réelles de l'exercice : 785 133 € (dont excédent reporté 2016)

Compte administratif annexe Assainissement 2017

Fonctionnement

Dépenses réelles de l'exercice : 381 510 €

Recettes réelles de l'exercice : 530 049 €

Investissement

Dépenses réelles de l'exercice : 129 539 €

Recettes réelles de l'exercice : 359 983 € (dont excédent reporté 2016)

Débat d'orientations budgétaires 2018

Recettes de fonctionnement

Dotations de l'Etat : gel de la DGF (890 K€) et de la DNP (364 K€), nouvelle réduction des dotations de compensation et hausse de la DSR

Non renouvellement par l'Etat des emplois aidés : réduction des aides de l'Etat estimée à 48 K€

Dotation de solidarité de la CCPA identique à 2017 : 119 150 €

Pas de hausse des taux des impôts locaux (comme en 2017) ; évolution des bases d'imposition du fait de la revalorisation forfaitaire des bases et de leur variation physique, entraînant une évolution du produit estimée à 90 K€

Attribution de compensation de la CCPA réduite (- 20 186 €) suite au transfert des compétences aire d'accueil des gens du voyage et zones d'activités économiques

Fonds de péréquation intercommunal stabilisé à 158 K€

Services tarifés : une évolution des tarifs si nécessaire pour éviter une augmentation de la participation budgétaire

Transfert des compétences Eau et Assainissement à la CCPA mais délégation partielle de gestion à la commune : remboursement par la CCPA évalué à 92 K€

Dépenses de fonctionnement

Evolution des dépenses de personnel contenue à + 2,35 % compte tenu de mesures d'ordre national, de la progression des carrières individuelles, d'une provision pour assurer les recrutements nécessaires à la continuité des services et le non renouvellement d'emplois aidés par l'Etat et de la réorganisation de la semaine scolaire à compter de septembre 2018.

Evolution des charges à caractère général et des charges de gestion courante : + 1,5 % compte tenu des facteurs externes (inflation) et de la poursuite de la recherche d'économies (renégociation de contrats, marchés annuels à bons de commande, groupements d'achat)

Charges financières : nouvelle réduction des intérêts d'emprunt.

Section d'investissement

Le programme d'investissement 2018 comprendra les opérations suivantes :

- Voirie-Services techniques : réaménagement du square Pierre Corneille, de l'avenue de Kerveguen, les programmes annuels d'éclairage public et de voiries urbaine et rurale, la voie d'accès au nouvel EHPAD, la voie du lotissement du Coadic, des travaux aux ateliers municipaux, matériels, mobilier urbain, signalétique. Total : 2 232 000 €
 - Foncier : provision pour acquisition ancien EHPAD et autres propriétés. Total : 2 389 000 €
 - Installations sportives : extension salle Colette Besson, travaux d'accessibilité et divers bâtiments, aménagements espaces extérieurs, réfection terrain de rugby, matériels. Total : 596 000 €
 - Patrimoine : réhabilitation forge de Lanorven, accessibilité cimetière, travaux édifices religieux. Total : 374 000 €
 - Environnement : aménagement vélo-route. Total : 301 000 €
 - Locaux associatifs : études restructuration ancien EHPAD, mobilier/matériels salle Marcel Bouguen, vidéoprotection. Total : 207 000 €
 - Espaces verts : matériels, jeux extérieurs, aménagement espaces publics. Total : 205 000 €
 - Aménagement urbain 100 000 / Groupe scolaire : 125 000 / Services administratifs : 112 000 / Culture : 74 000 / Enfance-jeunesse : 94 000
- Ces dépenses d'investissement seront financées par des subventions, des cessions foncières, le FCTVA, l'excédent de fonctionnement reporté et un emprunt d'équilibre.

Programmation pluriannuelle 2018/2020

Sur la base d'un état des lieux au 31 décembre 2014, l'audit prospectif 2015/2020 élaboré en 2015 a préconisé une réduction du niveau annuel d'investissement et le ralentissement de l'évolution annuelle des charges de fonctionnement par rapport à la période précédente. Afin de rétablir les équilibres et de recouvrer une capacité d'autofinancement, la commune a commencé dès 2015 la mise en œuvre des préconisations de l'audit prospectif. Cet effort a été poursuivi en 2017.

L'évolution annuelle des charges de personnel sera limitée à 2,35 % et celle des charges à caractère général et des charges de gestion courante à 1,5 %, soit une évolution annuelle globale des charges de fonctionnement courant de 2 % maximum.

Il est prévu une évolution annuelle, à taux inchangés, de 2 % du produit des impôts et taxes, une stabilité des dotations et participations et une évolution annuelle de 1,5 % des autres produits de gestion courante (hors impact de la suppression des aides de l'Etat pour emplois aidés).

Le programme d'investissement 2018/2020 comprendra :

- Les dépenses d'équipement prévues dans le cadre des orientations budgétaires 2018, incluant les restes à réaliser
- Les crédits nécessaires à l'acquisition, aux études et au réaménagement de l'actuel EHPAD en Maison des associations
- Les indispensables travaux de maintien en état, d'accessibilité et de sécurité du patrimoine bâti et routier de la commune
- Le renouvellement de l'équipement des services et installations sportives, culturelles et scolaires
- D'autres projets dont la réalisation sera conditionnée aux capacités budgétaires de la commune

Dette

Le niveau d'endettement s'est encore réduit, à 624 € par habitant (- 26,5 % de 2014 à 2017). Cette amélioration de la situation financière de la commune permet de retrouver des marges de manœuvre pour le financement de futures opérations d'investissement. Compte tenu des autres recettes d'investissement, un emprunt de 3 M€ en 2018 puis un emprunt de 1,5 M€ en 2020 seront nécessaires pour le financement des projets d'investissements, et plus particulièrement la restructuration de l'EHPAD. L'incidence de ces emprunts sur l'endettement sera maîtrisée. Les charges financières resteront relativement stables du fait de l'extinction d'autres prêts, de même que l'amortissement du capital, en baisse dès 2021.

Epargne

Les orientations budgétaires 2018 et les perspectives d'évolution permettent de préserver une épargne nette de 1,4 million d'euros à la fin de l'exercice 2020.

Avance de trésorerie à la CCPA pour les budgets Eau et Assainissement dans l'attente du reversement des excédents des budgets annexes de la commune au 31/12/2017. Montant : 1 000 000 €

Prestations de services par la CCPA pour les procédures de commande publique : convention pour une durée de 3 ans

Groupement de commandes marché de prestation d'assistance et de conseil juridique : convention avec la CCPA, coordonnateur, et 6 autres communes pour consultation groupée de prestataires.

Extension de la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité : y compris les marchés publics, budgets et documents d'urbanisme.

Délégation de gestion au CCAS de la propriété sise 1 rue de la Mairie

Tarifification équipements sportifs pour mise à disposition hors associations plabennecoises

Demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales pour une formation à destination des agents des services enfance-jeunesse

Dénomination de la venelle « Saïk ar Gall » à l'embranchement de la rue des 3 Frères le Jeune